ASSOCIATION LOCALE UFC - QUE CHOISIR
SEINE SAINT DENIS OUEST

✉ 19 rue Jules Guesde 93140 BONDY
☎ 06 42 01 07 89 Courriel: contact@93ouest.ufcquechoisir.fr

QUELQUES LIGNES POUR PRESENTER NOTRE ASSOCIATION LOCALE

Nous sommes une Association Locale de consommateurs, affiliée à l'UFC-QUE CHOISIR, composée uniquement de bénévoles, qui partagent le même but de *: s'informer, informer, se former, et défendre les droits des consommateurs*, qui s'enrichissent en échangeant leurs diverses connaissances et expériences et qui vous en feront bénéficier.
Nous nous réunissons pour effectuer les actions nationales qui sont diffusées dans le mensuel QUE CHOISIR, mais aussi celles qui vous touchent de près, dans votre ville, dans vos magasins, sur vos marchés etc...Ces « enquêtes », en cas de non respect de la législation, font l'objet d'actions auprès de la DGCCRF, mais aussi auprès des autorités locales (maires, etc...)
Vous qui souhaitez que vos droits de consommateurs soient respectés et qui avez peut-être des compétences, des idées sur le mouvement consumériste ou simplement l'envie de participer à quelques unes de nos actions **venez nous rejoindre aux réunions de notre Association Locale.**
Pour des problèmes individuels, nous tenons des permanences **« Aide au règlement des litiges »**

Le Président Claude DEVOUCOUX

NOS PERMANENCES *AIDE AU REGLEMENT DES LITIGES*

AUBERVILLIERS : maison de quartier Villette 22 rue H. Barbusse
Permanences * 1er Jeudi de chaque mois 18h à 20h
* 3ème Jeudi de chaque mois à 18h à 20h

DRANCY Salle Paul Vaillant Couturier rue Sacco et Venzetti
Permanences * 1er lundi de chaque mois de 18h à 20h

SAINT DENIS Bourse du travail 11 rue Génin
Permanences * 3ème mercredi de chaque mois de 18h à 20h

BONDY 19 rue Jules Guesde (à l'entrée de la Ville par N3 (bus 303, tram T1 pont de Bondy)
Permanences * tous les samedis de 10h à 12h
*tous les jeudis de 14hà 16h
* tous les mardis de 18h à 20h

ATTENTION NOUVELLE ADRESSE

Nous attirons votre attention sur le fait que nos permanences sont tenues par des bénévoles de l'association et que selon l'article de la loi n° 90-1259 du 11/12/90, les conseils à caractère juridique donnés par les associations de consommateurs sont exclusivement limités à leurs adhérents à jour de leur cotisation à l'association

¤ Nous nous réunissons le 4ème mercredi un mois sur deux de 20h à 22h (date dans notre Gazette de l'AL gratuite)

« «

**BULLETIN D'ADHÉSION à retourner À L'UFC-QUE CHOISIR SEINE SAINT DENIS OUEST
19 rue Jules Guesde 93140 BONDY**

Mme, Melle, Mr. **NOM** :……………….........................**Prénom** :...........……………………………………

ADRESSE ....…………………. Ville………………………………… Code Postal……………
Téléphone :………………… Portable :…………………… .
Courriel…………………………………@…………………………………. …….
Voulez-vous recevoir la gazette (4 fois par an) par mail ? oui non
Profession actuelle ou précédente si retraité(e) :…………………………………………………………(facultatif)

J'adhère pour un an à l'association UFC-QUE CHOISIR Seine Saint Denis Ouest
Ci-joint le montant de ma cotisation : 30 € et/ou un soutien de ……….. ….€
Fait à …………………………………….le ……………………………Signature

L'UFC-QUE CHOISIR SEINE SAINT DENIS OUEST vous remercie pour votre soutien
La loi 78.17 du 6.1.78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant.